

## ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS

### Principes :

- La période de facturation est d'une (1) semaine à la fois (du dimanche au samedi)
- L'envoi courriel de la facture/état de compte : Minimum 1 fois par mois selon l'échéancier suivant soit, au plus tard, le 1<sup>er</sup> vendredi du mois pour les semaines complètes du mois précédent.
- Les paiements par Internet sont à privilégier (Accès D, banque Nationale et de Montréal)
- Pour la fin de l'année scolaire, une facturation anticipée selon les réservations prévues est incluse dans le dernier état de compte.
- Il est important de prendre en considération qu'un délai de 2 à 3 jours est nécessaire pour recevoir, dans notre système, votre paiement par internet.
- Toutes les sommes reçues après le 30 juin seront encaissées dans l'année scolaire suivante.

DATE LIMITE DE PRODUCTION DES ÉTATS DE COMPTE	DATE LIMITE POUR FAIRE VOTRE PAIEMENT (10 JOURS OUVRABLES)	SEMAINES FACTURÉES (NOMBRE DE JOURS)
30 août 21	10 septembre 2021	Les 3 journées pédagogiques : 25-26-27 août
27 septembre 21	8 octobre 21	Du 30 août au 24 septembre (17 jours + 2 pédago)
1 novembre 21	12 novembre 21	Du 27 septembre au 29 octobre (23 jours + 1 pédago)
29 novembre 21	10 décembre 21	Du 1 <sup>er</sup> novembre au 26 novembre (18 jours + 2 pédago)
9 décembre 21	21 décembre 21	Du 29 novembre au 21 décembre (16 jours + 1 pédago)
<p>Afin d'éviter des erreurs sur les relevés fiscaux, nous vous envoyons une facturation anticipée selon les fréquentations prévues et les ajouts. Nous vous demandons de vérifier :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le nom du payeur (le reçu d'impôt est transmis au parent payeur)</li> <li>2. L'adresse</li> <li>3. Tous les soldes doivent être à zéro au 21 décembre 2021</li> <li>4. Rappel : Il est important de prendre en considération qu'un délai de 2 à 3 jours est nécessaire pour recevoir, dans notre système, votre paiement par internet.</li> </ol>		
31 janvier 22	11 février 22	Du 5 janvier au 28 janvier 2022 (16 jours + 2 pédago)
7 mars 22	18 mars 22	Du 31 janvier au 25 février (19 jours + 1 pédago)
28 mars 21	8 avril 22	Du 7 mars au 25 mars (14 jours + 1 pédago)
2 mai 22	13 mai 22	Du 28 mars au 29 avril (21 jours + 2 pédago)
30 mai 22	10 juin 22	Du 2 mai au 27 mai (18 juin + 2 pédago)
10 juin 22	23 juin 22	Du 30 mai au 23 juin (18 jours + 1 pédago) Semaines du 13 au 17 et du 20 au 23 juin : facturation anticipée selon les fréquentations prévues et les ajouts.
<p>Dû de la fermeture de l'année financière au 30 juin, il est important de prendre en considération qu'un délai de 2 à 3 jours est nécessaire pour recevoir, dans notre système, votre paiement par internet.</p>		
<b>TOUS LES COMPTES DOIVENT ÊTRE ACQUITTÉS (solde à 0\$) LE 23 JUIN 22</b>		
*Les journées du 27 et 28 juin seront facturés à l'avance selon les fréquentations prévues, s'il y a lieu.		